



Suspension du complément aeesh pour un contrôle

Par **Nathalie Benitez**, le **08/01/2017 à 16:40**

Bonjour, je perçois l'aeesh + le complément 2 avec un taux d'incapacité de 50 à 79 % pour mon enfant de 16 ans, autiste. Il m'a été attribué pour 4 ans (mars 2016 à mars 2017).

J'ai fait appel de la décision et le TCI à demandé pour mon fils une reconnaissance à 80% d'incapacité, une carte d'invalidité avec besoin d'accompagnement et le complément 3 de l'aeesh. Décision prise le 13 décembre 2016.

Depuis la CAF a décidé de suspendre mon complément 2 sans que j'en sois avertie pour sois disant faire un contrôle.

Est-ce normal, et sinon comment puis-je me défendre?

Je suis seule et j'ai réduit mon travail à 30h/mois.

Merci des conseils que vous pourrez m'apporter.